



Association Socio Culturelle et Sportive de Servaville-Salmonville



Bulletin d'adhésion Section Judo 2026-2027

L'association Socioculturelle et Sportive de Servaville Salmonville (A.S.C.S.S) est une association régie par la loi du 1er Juillet 1901 qui a pour but de promouvoir le développement des activités sportives, sociales et culturelles dans la commune de Servaville-Salmonville. L'association s'interdit toute discrimination illégale et veille au respect des règles déontologiques du sport définies par le C.N.S.O.S.F. Elle est ouverte à tous, dans le respect des convictions personnelles, du pluralisme des idées et des principes de laïcité qui sont le fondement des valeurs républicaines. Elle contribue à la création et au renforcement des liens sociaux. Dans le cadre général défini par les statuts et le règlement de l'A.S.C.S.S, chaque section peut établir un règlement intérieur propre à ses spécificités.

Je soussigné(e) Madame Monsieur

Nom: Prénom:

Demeurant à: N°..... Rue:

Code Postal: Ville:

Adresse mail:@.....

Téléphone: Contact d'urgence:

Père Mère Tuteur de l'enfant :

Nom: Prénom:

Date de naissance:

Cours et Horaires

- | | | | |
|---|--|-------|---|
| <input type="radio"/> Eveil Judo (2022-2021) | Mercredi 10h15-11h | | |
| <input type="radio"/> Eveil Judo (2021) | Lundi 17h-17h45 | | |
| <input type="radio"/> Mini poussins (2020-2019) | <input type="checkbox"/> Lundi 17h-17h45 | et/ou | <input type="checkbox"/> Mercredi 11h-12h |
| <input type="radio"/> Poussins (2018-2017) | <input type="checkbox"/> Lundi 17h45-19h | et/ou | <input type="checkbox"/> Mercredi 11h-12h |
| <input type="radio"/> Benjamins (2016-2015) | <input type="checkbox"/> Lundi 17h45-19h | et/ou | <input type="checkbox"/> Mercredi 12h-13h |
| <input type="radio"/> Minimes (2014-2013), Ados-Adultes | <input type="checkbox"/> Lundi 19h-20h30 | | |
| <input type="radio"/> Compétition/kata/renfo | <input type="checkbox"/> Lundi 20h-20h30 | | |

Je verse une somme de **235 €**, constitutive de l'inscription de mon enfant dans cette section pour l'année 2026-2027 et une somme de **10 €**, constitutive de la cotisation à l'ASCSS... due pour l'année en cours sera reversée au trésorier de l'ASCSS par la section dans laquelle j'inscris mon enfant et à ce titre, m'est remise une carte d'adhérent à l'ASCSS n° _____

Le règlement peut être réalisé en 3 fois comme indiqué dans la fiche de détail des tarifs.

Déclarations et Autorisations

Je déclare :

- Avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et accepté de le respecter.
- Décharger de toutes responsabilités l'association, son Président et le professeur, en cas d'accidents ou d'incidents survenus en dehors des cours.
- Les mineurs sont sous la responsabilité du professeur pendant toute la durée de l'activité. **En dehors des horaires prévus, ils sont sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs.**
- Les parents sont tenus d'accompagner leur(s) enfant(s), qui restent sous leur responsabilité jusqu'à l'entrée de la salle de cours afin de vérifier la présence du professeur, et de venir les rechercher au même endroit aux horaires indiqués. Sauf accord des parents pour la prise en charge de l'enfant à la sortie de l'école par le professeur uniquement.

Sous réserve d'en être préalablement informé(e):



Vous nous autorisez Vous ne nous autorisez pas

le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.



Vous nous autorisez Vous ne nous autorisez pas

à utiliser des photos ou vidéos de votre enfant dans le but de promouvoir nos activités principalement sur la page Facebook de la section ou sur le site Internet de l'association.

A le

Signature précédée de la mention "lu et approuvé",

CONDITIONS D'UTILISATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES :

En vous inscrivant, vous acceptez que l'ASCSS mémorise et utilise vos données personnelles collectées dans ce formulaire dans le but d'améliorer votre expérience et vos interactions avec ses services. En l'occurrence, vous autorisez l'ASCSS à communiquer occasionnellement avec vous si elle le juge opportun afin de vous informer des dernières actualités de l'association et de ses actions via les coordonnées collectées dans le formulaire. Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles l'ASCSS s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes quels qu'il soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD 2018) sur la protection des données personnelles. Vous pouvez connaître et exercer vos droits,